



Observatoire de la Corruption

## Revue de presse hebdomadaire

DU 06 AU 12 MARS 2010

N° 98

### Dans ce numéro :

MAROC	2 - 6
INTERNATIONAL	7
A SAVOIR	8

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

## Débat national sur les médias et la société

La presse de cette semaine a accordé un intérêt particulier au débat national sur les médias et la société. La deuxième série d'auditions a été entamée le 10 mars au siège du parlement, avec la participation d'ONG dont Transparency Maroc, programmée le 16 mars.

06-07/03/2010



### Parlement/ Médias: 4 MDH pour le dialogue national

C'est officiel : le Parlement paiera désormais les frais engendrés par les séances du dialogue national sur la question des médias. De source digne de foi, on apprend que l'institution parlementaire a déjà fixé le montant de 4 millions de DH,

pour couvrir ces frais. Quelques tractations ont eu lieu à ce propos entre l'exécutif et la Chambre, avant de trancher. Motif: ce sont les groupes parlementaires qui ont eu l'idée de l'activité. Normal, non?

10/03/2010



### Le dialogue sur les médias permettra de faire le diagnostic du secteur

Le dialogue national sur les médias et la société permettra de faire un diagnostic de la réalité du secteur à plusieurs niveaux, a souligné, mardi, le coordonnateur général de ce dialogue, M. Jamal Eddine Naji, lors d'une conférence de presse tenue par l'instance du dialogue national sur les médias et la

société, à l'issue de la première semaine du premier round des séances du dialogue. L'instance aspire, à travers ce dialogue, à soumettre à débat un certain nombre de problématiques liées au secteur de l'information en particulier le rapport des médias avec la justice et les droits de l'Homme, a-t-il affirmé.



### Médias : nouvelle série d'auditions du débat national

*LesEchos* L'instance de conduite du dialogue national « Médias et société » entame, à partir du 10 mars, une deuxième série d'auditions avec notamment Sapers, Transparency Maroc et d'autres ONG humanitaires. C'est du moins ce qu'a révélé Jamal-Eddine Naji, président de l'Instance, lors d'une

conférence de presse donnée mardi à Rabat, pour faire le point de ce qui a été fait jusqu'ici au niveau de ce débat. L'Instance composée de huit groupes parlementaires, a demandé aux partis politiques de lui remettre leur version du débat national « Médias et société ».

11/03/2010

### LE SOIR Médias : le dialogue est ouvert aux citoyens

Après les parlementaires, les professionnels, le gouvernement et les ONG, c'est au tour du grand public d'apporter sa contribution au dialogue sur les médias et la société. Un site Internet devrait être ouvert dans les jours à venir, annonce l'instance chargée de diriger ce dialogue. Aucune date n'a encore été fixée pour le lancement de cette quatrième phase du dialogue qui a

été annoncée depuis l'enceinte du Parlement. Entre temps, l'instance a déjà recueilli en quelque 20 heures d'audiences, les avis des journalistes, des directeurs de médias du gouvernement et des acteurs de la société civile. Elle devrait se pencher sur les sept mémorandums qui lui ont été soumis pour en faire une synthèse et en dégager une ligne conductrice.

06-07/03/2010



### Jugement du réseau de trafic international de la drogue à Nador

La Chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca a condamné les 92 accusés (dont 88 étaient déjà détenus), impliqués dans le réseau de trafic international de drogue démantelé à Nador, à des peines allant jusqu'à 10 ans de prison ferme et à des amendes de 90.000 dirhams. Parmi eux,

16 accusés appartenant notamment à la marine, à la gendarmerie royale et aux forces auxiliaires, ont été condamnés à 3 ans de prison ferme et à des amendes allant de 5.000 à 20.000 dirhams. La Cour a aussi acquitté des membres de la gendarmerie royale et des forces auxiliaires ainsi que des avocats.

09/03/2010

### LesEchos Les entrepreneurs européens réclament plus de transparence

Les quotidiens espagnols ont repris dans leurs éditions de lundi, les principales résolutions du premier sommet Maroc-Union européenne organisé à Grenade les 6 et 7 mars 2010. Portant sur le volet économique, elles mettent l'accent sur la priorité

formulée par les entrepreneurs européens, d'instaurer un cadre institutionnel favorable à l'investissement au Maroc. Ces derniers réclament des « réformes du secteur des services et l'introduction de critères de transparence dans les appels d'offres publics ».



### Le président de la commission financière de la commune de Tounfite reconnaît avoir reçu de l'argent pour voter le compte administratif

Le 25 février dernier, à l'ouverture de la session ordinaire du conseil de la commune de Tounfite, province de Midelt, les membres du conseil ont été surpris par une intervention du président de la commission financière qui n'était pas prévue à l'ordre du jour ; celui-ci a affirmé que la formation du bureau

exécutif n'a pas été démocratique. Il a ensuite mis sur la table une enveloppe contenant une somme de 3.000 dirhams qu'il a reconnu avoir perçu pour voter le compte administratif. La police judiciaire a, par conséquent, ouvert une enquête à ce sujet et a convoqué les membres du bureau afin de les auditionner.

10/03/2010



### Association « Chouala » : croisade contre la corruption

Les initiatives de la société civile se multiplient avec l'ambition de vaincre la corruption. Cette fois-ci l'initiative émane de l'Association « Chouala » pour l'éducation et la culture, qui organise le 10 mars à Casablanca, un point de presse pour le lancement de son projet. L'ONG veut cibler les jeunes des établissements scolaires, collèges et lycées, pour les sensibiliser aux dangers de la corruption et à ses effets destructeurs sur les plans social et économique. Le projet, baptisé « Contre la corruption pour une société d'égalité et de transparence », s'étale sur deux

ans. La première année du projet sera consacrée aux formateurs qui animeront à leur tour des tables rondes et ateliers sur la lutte contre la corruption. La seconde année du projet sera marquée par l'organisation d'un forum national des jeunes pour la prévention et la lutte contre la corruption et l'organisation des universités régionales. Enfin un site web sur la transparence sera mis en ligne pour communiquer les objectifs des projets, mené en partenariat avec la délégation de l'Union Européen qui apporte un soutien financier à l'initiative à hauteur de près de 80% du budget total.

10/03/2010



### Session de formation pour la préparation des rapports sur la lutte contre la corruption

Des représentants de la société civile marocaine ont participé à une session de formation portant sur la préparation de rapports sur la lutte contre la corruption, organisée, au Yémen, par le Centre arabe d'information et de valorisation des droits de l'Homme. Cette session de formation a pour objectif de permettre à la société civile des pays participants, de faire face à la corruption sous toutes

ses formes, en particulier la corruption dans l'administration, et de promouvoir la transparence et l'intégrité. Cette session de formation vise également à renforcer les capacités des participants dans la rédaction par la société civile de rapports relatifs à la mise en œuvre de la convention internationale contre la corruption, et dans la formation de coalitions nationales d'intégrité et de lutte contre la corruption.



### Le Maroc appelle à la création d'un réseau arabe d'experts pour l'ajustement des systèmes éducatifs

La secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement scolaire, Mme Latifa El Abida, a appelé à la création d'un réseau d'experts arabes dans le domaine de l'ajustement des systèmes éducatifs, et à la mise en place de mécanismes de partage et d'échange d'expériences réussies dans le monde arabe. Intervenant lors de la première séance des travaux de la 7ème conférence des ministres arabes de l'éducation et de

l'enseignement, qui a débuté le 7 mars à Mascate, Mme Al Abida a présenté les différentes réformes entreprises par le Maroc pour la valorisation du système éducatif, notamment la révision des manuels scolaires intégrant les valeurs d'ouverture, de tolérance et de droits humains, ainsi que la réforme des systèmes d'ajustement, d'orientation, de contrôle et d'encadrement.

11/03/2010

### LE SOIR Comptes: Enquête à la Chambre de commerce de Casablanca

Le juge d'instruction Jamal Serhane enquête sur les comptes de la Chambre de commerce de Casablanca depuis 1992 jusqu'à la fin du mandat de l'ancien

président. L'enquête entamée par la Gendarmerie royale concerne les mandats de trois présidents : Abdellatif Belmadani, Jamaledine Abaâkil et Ahmed Kabous.



### Etat civil : 50 millions d'actes à numériser

Le ministère de l'Intérieur est en train de procéder à la numérisation de 50 millions d'actes.

L'informatisation de l'état civil dans le cadre de la stratégie Maroc Numeric 2013 devrait être achevée en 2011.



### Le bureau de l'UNESCO à Rabat lance un concours d'articles sur la liberté d'information au Maghreb

Un concours sous-régional d'articles d'opinion sur le thème « Liberté d'information et droit de savoir, quel avenir pour le Maghreb » sera organisé par le Bureau Multipays de l'UNESCO à Rabat à l'occasion de la journée mondiale de la

liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année. Les articles d'opinion doivent présenter un point de vue sur les perspectives de la liberté d'information et des médias dans les pays du Maghreb.

11/03/2010

DIVERS

LE SOIR Reporter  
La Tribune LE MATIN

### Justice : Le procès de Abderrazzak Afilal reporté

Le procès d'Abderrazzak Afilal est une nouvelle fois ajourné. La cour d'Appel de Casablanca a décidé mardi de reporter ce dossier au 25 mars. Un énième report. Dans cette affaire,

l'ancien patron de l'UGTM, bras syndical de l'Istiqlal, et ancien président de la commune d'Aïn Sebaâ, est poursuivi pour dilapidation de deniers publics.

الجزيرة

### Un conseiller communal accuse le pacha et le président du conseil communal de Mehdia de corruption

Un conseiller communal de la commune de Mehdia, Ahmed Mellali, a adressé une plainte au procureur général près la cour d'Appel de Kénitra, dans laquelle il accuse le pacha et le président du conseil communal de Mehdia de corruption et d'abus de pouvoir. Selon le plaignant, les deux agents d'autorité auraient offert d'importantes sommes d'argent à

plusieurs membres du conseil, cités nominativement dans la plainte, pour qu'ils approuvent le compte administratif. Dans le même contexte, la section locale de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a demandé l'ouverture d'une enquête sur les affaires de corruption à la commune de Mehdia et le jugement des personnes impliquées.

المساء

### Le procureur général empêche le fils du colonel pour falsification des documents dans la propriété de l'Armée et la Gendarmerie

Le procureur général du Roi à Casablanca a ordonné la fermeture des frontières pour le fils d'un colonel à la retraite, accusé de falsification de documents et de cachets officiels de la gendarmerie royale et de l'administration de la défense nationale, et d'escroquerie au dépens d'une banque (SGMB), en se faisant remettre comme avance une somme d'argent, estimée à 600 mil-

lions de centimes, pour le compte d'une société à son nom, dont le siège est à Mohammedia. Le procureur général du Roi a ordonné l'application stricte de la loi contre le principal mis en cause dans cette affaire et toutes les personnes impliquées, à la lumière des résultats des investigations effectuées par les services chargés d'enquêter à la direction générale de la sûreté nationale.

الاستخبارات  
الأحداث المغربية

### الجزيرة Arrestation d'un agent d'autorité appartenant à un réseau de falsification des attestations de naissance

Le procureur général près la cour d'Appel de Casablanca a ordonné, le 9 mars, l'arrestation du chef d'arrondissement de l'annexe de « la Gironde », impliqué dans le réseau récemment démantelé, de falsification d'attestations de naissances de nouveaux. Un conseiller communal, deux fonctionnaires

d'état civil et quatre autres personnes ont également été arrêtés. Le prévenu, qui a nié les accusations qui lui sont adressées, a été déféré devant le juge d'instruction près la cour d'Appel de Casablanca et sera placé en détention et poursuivi pour corruption et falsification.

12/03/2010

### LE SOIR Les victimes de l'affaire Annajat organisent un sit-in devant le siège de l'ANAPEC à Casablanca

Des victimes de l'affaire Annajat comptent de nouveau battre le pavé pour se rappeler, au bon souvenir de Abbas El Fassi ; en effet, le dossier est encore en attente de solution et c'est dans ce

contexte que s'inscrit le sit-in devant le siège de l'ANAPEC à Casablanca, à l'initiative d'un groupe composé de 14 personnes originaires de la ville de Safi.

12/03/2010

**Rencontre sur les pratiques anticoncurrentielles**

C'est dans le cadre d'une politique de proximité que le Conseil de la concurrence a choisi de se déplacer à El Jadida pour y exposer à nouveau les pratiques anticoncurrentielles. Ces rencontres régionales témoignent, en fait, du souci du Conseil de vulgariser le contenu de la loi 06-99 et du décret pris pour son application. La loi marocaine place au

sommet des pratiques anticoncurrentielles le fait « de limiter l'accès au marché » ainsi que de « faire obstacle à la formation des prix par le libre jeu du marché ». Ces deux notions demeurent fondamentales dans la campagne de sensibilisation régionale visant à doter les opérateurs d'une nouvelle perspective d'action.

**Protection des biens publics**

L'Instance nationale pour la protection des biens publics organise, samedi 13 mars, en collaboration avec Transparency Maroc et la Ligue des avocats de Rabat, un séminaire national sur le thème : « Quelles réformes judiciaires au Maroc pour garantir la

protection des biens publics ? ». Ce séminaire connaîtra la participation d'Abderrahman Ben Amrou, Mohamed Sassi, Najib Akesbi, Abdelkader Berrada, Abdelhamid Amine, Amina Bouayache, Abderrahim Jamaï et Mohamed Harakat.

**Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et la falsification dans les ventes de terrains du domaine de l'Etat**

A Rabat, les services de police ont démantelé récemment un réseau spécialisé dans l'escroquerie et la falsification de marchés relatifs à la vente de terrains du domaine de l'Etat. 27 personnes ont été arrêtées, dont deux notaires connus à Rabat, un gendarme et un ancien commissaire de police. Cette affaire a éclaté à la suite d'un désaccord sur la vente d'un vaste lot de terrain

situé au quartier Souissi, lorsque l'un des notaires a présenté des documents falsifiés qui ont provoqué l'ouverture d'une enquête, ce qui a conduit à la découverte d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et la falsification de documents. Le réseau comprend des personnes de Rabat, Fès, Meknès, Casablanca et Tanger dont les noms ont été cités lors de l'enquête.

06/03/2010

**El Watan** Algérie : black-out des députés sur les scandales de l'autoroute Est-Ouest

LE QUOTIDIEN INDEPENDANT

Le Parlement algérien semble définitivement céder devant l'Exécutif. Ceux qui y siègent font l'impasse sur de graves affaires qui menacent sérieusement la collectivité nationale. La preuve a été donnée, une fois de plus, avant-hier à l'Assemblée populaire algérienne lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales adressées aux

ministres, dont celui des travaux publics. Les députés ont interpellé le ministre des travaux publics, Amar Ghoul, sur toutes les questions sauf celles en rapport avec les scandales de corruption qui ont éclaboussé son département. Le ministre s'est baladé dans les travées de l'hémicycle sans qu'il soit « inquiet ».

10/03/2010

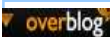


## Jordanie : la presse censurée par la justice sur une affaire de corruption

Un tribunal militaire d'Amman a interdit à la presse de publier toute information en rapport avec une affaire de corruption impliquant quatre personnalités jordaniennes dont un ex-ministre des Finances, a rapporté mercredi l'agence officielle Petra. Le procureur Youssef Al-Faouri a publié cet interdit qui frappe "tous les médias", soulignant qu'il leur était "interdit de publier une quelconque information concernant le projet de modernisation de la raffinerie de pétrole jordanienne (RPJ), sans une autorisation préalable personnelle du procureur général", selon Petra. Le 4 mars, Adel Kudah, un ancien ministre des

Finances (juillet à novembre 2005) et ancien président du Conseil d'administration de la RPJ, Ahmad Rifāi, ex-directeur exécutif de la RPJ, Mohamed Rawashdeh, conseiller économique du Premier ministre, et un homme d'affaires milliardaire Khaled Chahine, ont été arrêtés. Ils sont accusés "d'avoir reçu des pots-de-vin et d'avoir manqué à leur devoir dans le cadre de leurs fonctions" à la RPJ. Leur libération sous caution a été annulée par le tribunal militaire (cour de sûreté de l'Etat), en charge du dossier. Les quatre hommes sont toujours sous les verrous et leurs avoirs sont gelés.

12/03/2010



## Congo: « lenteur » et « retard » dans la transparence pétrolière

La coalition « Publiez Ce Que Vous Payez », qui rassemble plusieurs ONG congolaises, a estimé, dans un communiqué, que la mise en œuvre de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) « est lente et prend du retard » au Congo, pays dont l'économie dépend essentiellement du pétrole. Cette initiative a été adoptée par le G8

d'Evian en 2003 pour améliorer la transparence de la gestion des ressources minières. Le manque de transparence dans le secteur pétrolier et la gestion des finances publiques ont longtemps compromis les accords avec les institutions financières internationales, en vue de la réduction de la dette du pays. Ces négociations viennent cependant d'aboutir.

## 8 mars 2010 : Journée internationale de la femme

La commémoration de la journée internationale de la femme a été placée cette année sous le thème : « Mêmes droits et mêmes chances : un progrès pour tous ». Elle coïncide avec le 15ème anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, adoptés par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995.

La journée de la femme a été créée le 8 Mars 1910 à Copenhague par une confédération internationale de femmes socialistes de tous les pays, en vue de servir à la propagande du vote des femmes. En 1977, les Nations Unies ont adopté une résolution invitant les pays à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale.

### Contact :

#### TRANSPARENCY MAROC

**Observatoire de la Corruption**  
**Résidence Kays, Immeuble D,**  
**Rue Oum Errabiaa, App 14, Agdal**  
**Rabat**

Tél : +212 5 37 77 80 01

+212 5 37 68 62 63

Fax : +212 5 37 68 36 82

E-mail : [onc@menara.ma](mailto:onc@menara.ma)

Site : [www.transparencymaroc.ma](http://www.transparencymaroc.ma)